

PROCÉDURE

> Si vous souhaitez réserver un spectacle pour un groupe :

À partir du **25 juin**, vous pourrez nous transmettre vos souhaits de réservation par mail.

Une fois le virement réceptionné, les billets seront édités et conservés à la billetterie du festival jusqu'au jour du retrait.

> Si vous souhaitez proposer l'intégralité de notre programmation à vos salariés :

- 1** À partir du **25 juin**, vous accédez :
 - Au programme du festival en version PDF
 - À la fiche de réservation à faire remplir par chaque salarié

Le représentant CSE diffuse ces documents à l'ensemble des employés de sa structure.
- 2** Retour des fiches de réservation -
Chaque salarié remplit sa fiche de réservation et la retourne à son représentant CSE **avant le 22 août**.
Le représentant CSE centralise les fiches et les transmet ensuite par mail à la billetterie :
billetterie@marionnette.com
- 3** Traitement par la billetterie -
La billetterie :
 - > Regroupe toutes les réservations de la structure
 - > Imprime des billets nominatifs, conservés à la billetterie

Chaque salarié devra venir récupérer ses billets directement à la billetterie.
- 4** Facturation -
Une fois les réservations traitées, une facture globale est envoyée au CSE.

RIB

| | |
|--|---|
| IBAN FR76 1020 6210 0166 6131 0015 625 | BIC / SWIFT AGRIFRPP802 |
| Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel du Nord Est 25 Rue de Libergier 51088 Reims Cedex | Titulaire du compte : Pôle International De La Marionnette - Jacques Félix 7 Place Winston Churchill 08000 Charleville-Mezieres Domiciliation : CHARLEVILLE POINT CENTRAL |

BILLETTERIE

Place de l'Église Saint-Rémi
08000 Charleville-Mézières

25 Juin
→ **17 Sept.**
du lundi au vendredi **15h à 18h**
(fermeture du 26 juillet au 17 août)

18 Sept.
→ **28 Sept.**
tous les jours **9h à 19h**
sans interruption